

L'AGENDA 21 DE MELUN EST EN MARCHÉ !



2011/2012

1^{er} rapport d'étape
du programme de développement
durable de la Ville,
co-construit avec les citoyens





EDITO

Face aux enjeux planétaires qui nécessitent de repenser nos pratiques et nos décisions, la Ville se doit d'anticiper et préparer localement les changements à venir pour chacun.

C'est pourquoi, à Melun, nous avons fait du développement durable l'un des axes essentiels de notre politique. Pour aller plus loin, en novembre 2011, nous avons voté un programme pluriannuel en faveur du développement durable : un Agenda 21 local. Ce programme a été co-écrit avec des Melunais mobilisés à l'occasion des Forums 21 et de plusieurs ateliers thématiques avec les élus, les services et les partenaires de la Ville.

Il comprend 230 mesures regroupées en 11 sujets-clés.

À la lecture de ces pages, nous vous proposons de découvrir les avancées concrètes de nos engagements. En 18 mois, sur les 230 actions votées, 67 ont déjà été réalisées et 38 sont en cours de mise en oeuvre. Soit 46% des actions du programme engagées.

Ce document n'est pas exhaustif, il ne traite pas des nombreux autres projets urbains ou humains en cours et à venir, notamment en lien avec le projet Oxygène. Néanmoins, il reflète le chemin parcouru et les réalisations les plus éclairantes de ce programme, conciliant développement durable et amélioration de notre cadre de vie.

Gérard MILLET
Maire de Melun

SOMMAIRE

Agenda 21 de Melun 2012 - 2016 :
où en sommes-nous ? 3

1 Protéger la nature

Agir en faveur de la biodiversité 4
Préserver la ressource en eau 5

2 Agir contre l'effet de serre

Agir pour faciliter et réduire les déplacements 6
Mutier vers un habitat durable 7

3 Faire vivre la ville

Rendre la Ville plus belle et « Seine » 8
Melun Ville d'Histoire, de culture et de loisirs 9

4 Accroître les solidarités et la cohésion sociale

Favoriser l'épanouissement de tous 10
Agir pour l'accès à l'emploi
et la diversité commerciale 11

5 Opter pour un éco-développement

La Mairie, acteur responsable et engagé 12 - 13
Déchets, évitons que ça déborde 14

Autres actions finalisées ou en cours 15



Ville de Melun - Mai 2013

Ce document est imprimé avec des encres végétales sur du papier répondant aux labels FSC (certifie que le bois utilisé pour fabriquer le produit papetier provient d'une forêt gérée durablement sur le plan environnemental, social et économique) et PEFC (certifie une gestion durable de la forêt).

Rédaction : Ville de Melun,
Direction du développement durable

Conception éditoriale et graphique : dae.

Crédits photos : Ville de Melun



AGENDA 21 DE MELUN 2012-2016 : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Se développer autrement pour répondre autant aux enjeux locaux qu'aux problématiques mondiales, devenir un citoyen impliqué, un consommateur responsable, une Mairie mobilisée et exemplaire, ... c'est à cela que sert l'Agenda 21. Elaboré avec les citoyens, il permet de rendre le développement durable chaque jour plus concret pour chacun. Les bons résultats de ce premier rapport nous encourageant à poursuivre nos efforts : faire évoluer nos comportements (par les actions de sensibilisation), impulser des projets vertueux pour réduire l'impact sur la planète (notamment par nos décisions d'achats), tout en soutenant les plus fragiles, gage d'un mieux vivre ensemble.

Marie-Hélène GRANGE,
Adjointe au Maire en charge du Développement durable

LA PARTICIPATION, PRINCIPE CLÉ DE L'AGENDA 21

Ce plan d'actions stratégique rassemble habitants, acteurs socio-économiques, élus et services municipaux pour trouver des réponses concrètes et locales aux problématiques mondiales.

29% DES ACTIONS DÉJÀ ACHEVÉES

En 18 mois, l'Agenda 21 a déjà achevé 29 % (67) de ses 230 mesures, 16% sont en cours (38). Au total, 46% des actions ont été engagées. Cette démarche interagit avec l'ensemble des grands projets urbains et humains de Melun, notamment le projet urbain Oxygène.

L'AGENDA 21 SE DÉCLINE AUTOUR DE 5 AXES ET COMPORTE 230 MESURES.

Pour plus de faciliter dans le suivi et l'évolution des réalisations, les 50 actions initiales ont été reformulées et regroupées en 11 grands projets thématiques, déclinés en 230 mesures concrètes réajustables au fil du temps.

En page 15, retrouvez d'autres actions finalisées ou en cours de mise en œuvre.



AXE 1 • RESPECTER LA NATURE



Préserver la biodiversité et la ressource en eau en limitant l'impact des projets d'urbanisation est au cœur même de l'Agenda 21 de Melun.

AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Pour accompagner le changement de bonnes pratiques au jardin, 3 ateliers annuels de jardinage écologique sont proposés gratuitement à tous avec au programme, la fabrication de nichoirs à insectes, la plantation de semis, l'identification des auxiliaires du jardin...

La ville sensibilise les habitants à la biodiversité

300 enfants sont accueillis et formés tous les ans à la biodiversité par les jardiniers des serres municipales et dans les jardins familiaux. Un jardin pédagogique et écologique a ouvert ses portes dans les jardins des Carmes en mars 2013 pour les écoles du quartier, avec la complicité des jardiniers bénévoles.



Un rucher et une miellerie installés aux Serres

Les abeilles, sentinelles de l'environnement, jouent un rôle majeur dans la biodiversité. Depuis 2012, une vingtaine de ruches ont été installées aux serres et une miellerie créée par deux jardiniers passionnés d'apiculture. La première récolte du miel de Melun a permis de recueillir 80 kg qui ont été offerts aux melunais.



BIENTÔT > La création de jardins familiaux au pied des immeubles du bailleur OPH (dans le cadre de la rénovation urbaine avenue St-Exupéry) et dans le futur éco-quartier.



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

La ville réduit l'usage des pesticides, un enjeu de santé publique et de préservation de l'environnement

En 2010, Melun s'est engagée à réduire l'usage des pesticides sur son espace public en signant la charte d'Aqui'Brie, dont la mission est de maintenir la qualité et la quantité des eaux de la nappe du Champigny. Entre 2011 et 2012, la consommation de pesticides par les services a diminué de **30%** sur l'ensemble de l'espace public.



La piscine municipale, un exemple de bonne gestion de l'eau

Une piscine est grande consommatrice d'eau. Pour fixer un ordre de grandeur, chaque baigneur en utilise 100 litres. Cette valeur a été estimée, en prenant en compte outre la baignade, l'évaporation, les douches et le renouvellement de l'eau. Le chlore permet de désinfecter l'eau mais crée des chloramines, qui peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et les muqueuses. Afin d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau de la piscine pour le personnel comme pour les nageurs, Melun a installé un déchloramineur. Composé de lampes UV qui détruisent les chloramines mais aussi divers micro-organismes, il participe à la désinfection de l'eau au naturel. En 2011, le taux de chlore est passé de 0.75 mg/l à 0.15 mg/l. **L'ajout d'eau n'étant plus nécessaire pour baisser le taux de chlore, en 2012 la Ville a fait une économie de 8 000 m³ d'eau.**

La Ville et ses partenaires sensibilisent les habitants pour réduire les consommations



La Fête de la Nature consacrée au thème de l'eau en 2011 à la médiathèque Astrolabe : A travers une exposition interactive, des ateliers scientifiques, des visites de sites ou encore des conférences, le grand public et les écoles ont pu mieux comprendre les enjeux liés à cette ressource précieuse. Les Cafés du PRU organisés par La Maison du Projet et les bailleurs sociaux ont permis de sensibiliser les locataires à la bonne utilisation de l'eau.



Récupérer l'eau et réduire les consommations

Progressivement, la municipalité équipe ses bâtiments publics de réducteurs de débit d'eau et de cuves de récupération d'eau pluviale : en 2011, installation d'une cuve enterrée de 10m³ dans le nouveau bâtiment des services techniques. Elle permet d'alimenter les sanitaires et de nettoyer les bennes. Depuis mars 2013, l'installation d'une cuve de 15m³ dans le groupe scolaire Gatelliet, lors des travaux d'extension - réhabilitation, permet l'arrosage des espaces verts.



AXE 2 : AGIR CONTRE L'EFFET DE SERRE



AGIR POUR FACILITER ET RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS

Melun réalise une étude de la circulation pour des déplacements durables et facilités

Achevée en 2012, cette étude vise à repenser la circulation notamment l'insertion des cyclistes, travailler sur des scénarii d'aménagements pour fluidifier le trafic, avec les partenaires de la Ville (le Conseil Général de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération). Récemment, le réglage des feux tricolores de l'Avenue Thiers, du Quai Pasteur et de la rue St-Aspais a permis d'améliorer le trafic. Cependant, le franchissement de la Seine avec 60 000 véhicules par jour demeure un enjeu majeur à Melun. L'Agglomération a lancé une étude de franchissement de la Seine par des ponts supplémentaires en amont et en aval de Melun (début 2012) pour tenir compte du développement urbain de la ville (l'éco-quartier, centre hospitalier,...) et du territoire communautaire (futur quartier du Clos St-Louis). Par ailleurs, le contournement de la RD 605, transformée en boulevard urbain, sera réalisé avec l'aménagement de l'éco-quartier.



tion remplace le TRAM. Cela se traduit par des itinéraires plus simples, des horaires plus lisibles et une meilleure desserte. La ligne B, transversale, dessert les quartiers nord de Melun toutes les demi-heures (en heures pleines). La Ligne L passe désormais dans les 2 sens. La Ligne D a une amplitude de 5h à 20h. Depuis mars, les lignes A (Gare-Mézereaux) et E (Gare-Almont) bénéficient d'une desserte toutes les 10 mn en heures pleines. Afin d'être informé en temps réel des perturbations du service Melibus, les melunais peuvent s'inscrire gratuitement au système d'alerte SMS, accessible depuis le site internet de Véolia. Par ailleurs, Veolia Transports a créé, depuis 2011, 9 postes d'agents de sécurisation. Cette présence sur le terrain a entraîné une baisse des agressions et incivilités.

ture et la Mairie. Aujourd'hui les melunais ont à leur disposition près de 230 places dans les parkings à vélos de la ville, auxquelles il convient d'ajouter celles de la Gare SNCF. De nouvelles voies cyclables ont été aménagées par la ville, rue St-Barthelemy en contre-sens, rue du 31ème Régiment d'Infanterie et Avenue Patton. Par ailleurs, l'étude pour une piste reliant le quai Hyppolyte Rossignol à la Rochette, est en cours de finalisation par la Communauté d'Agglomération.

La dématérialisation et la décentralisation

Afin de faciliter l'accès aux démarches administratives et réduire les déplacements en Mairie, demandes de carte d'identité, passeports biométriques, actes de mariage, naissance ou décès sont dématérialisées. Melun fait partie des 2213 communes dans lesquelles il est possible de s'inscrire sur les listes électorales et d'effectuer son recensement citoyen obligatoire via mon.service-public.fr. L'opération est gratuite et la saisie des données sécurisée. En outre, deux annexes de la Mairie traitent directement les demandes de passeports biométriques et de cartes (centres sociaux Picot - Montaignu et Almont). Pour en savoir plus : www.ville-melun.fr rubrique « démarches administratives ».



Des liaisons inter-quartiers facilitées et sécurisées avec Mēlibus

Depuis le 11 juillet 2011, le réseau de bus MELIBUS de la Communauté d'Aggloméra-

88 nouvelles places de stationnement vélo



16 sites prioritaires ont été identifiés près des lieux et établissements publics et 88 places supplémentaires ont été créées pour les vélos. Du Stade Paul Fischer, aux gymnases en passant par les parcs, le Cinéma « Les Variétés », le Palais de Justice ou la préfec-



BIENTÔT > Lancement des travaux du TZen 2, futur Bus à Haut Niveau de Service, fin 2014 pour une mise en service progressive de la ligne reliant **Sénart à Melun en 2020.**

Projet urbain Oxygène : cet ambitieux programme vise à repenser globalement l'équilibre de la ville entre l'habitat, l'emploi, la revitalisation commerciale, les déplacements et les aménités, afin d'offrir à l'horizon 2020 un cadre de vie de qualité à tous les Melunais.



MUTATION VERS UN HABITAT DURABLE

La ville élabore son Plan Local d'Urbanisme (PLU) « vert »...

Le PLU qui remplacera dès l'été 2013 la Plan d'Occupation des Sols définit et réglemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire. Afin de planifier l'aménagement de son territoire de façon durable, d'intégrer les préoccupations environnementales et énergétiques dans les projets d'urbanisme, préserver sa valeur patrimoniale et son cadre de vie, la ville a élaboré son PLU selon l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). L'Ademe initiatrice de cette démarche, a apporté son expertise technique et financière. 3 cahiers de recommandations complètent les éléments réglementaires en matière de construction et rénovation. Ils concernent les énergies, la gestion de l'eau et la végétalisation en tenant compte des formes et matériaux favorables à la biodiversité. Le PLU et les cahiers seront accessibles sur le site internet de Melun dès l'été 2013.

... et favorise les projets de construction et de rénovation durables

La Ville accorde des droits à construire supplémentaires pour les projets exemplaires. Les toitures et façades végétalisées sont intégrées dans le calcul de la surface des espaces verts.

Au titre de la rénovation urbaine, plus de 1700 logements sociaux seront réhabilités d'ici 2015, en améliorant notamment la performance énergétique des bâtiments.

La Ville réalise un diagnostic énergétique

Entre avril et juillet 2012, 76 bâtiments municipaux ont bénéficié d'un diagnostic énergétique, en vue de préparer un Contrat de Performance Énergétique. Favorisé par la loi Grenelle I, ce contrat fixera des objectifs d'économies d'énergie de 5 à 15% dans le cadre d'un plan pluri-annuel visant à améliorer la performance énergétique.

Zoom sur l'amélioration énergétique de l'habitat melunais

En 2011, l'Agglomération a entrepris une vaste opération de thermographie aérienne pour visualiser par caméra infrarouge les déperditions de chaleur de l'ensemble des habitations souvent dues à une mauvaise isolation.

En parallèle, Deux grandes opérations d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments ont été lancées :

- La Municipalité a engagé une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** dans le périmètre du centre-ville, sur la période 2011-2015. A ce jour, 150 000 € de subventions ont été versées par la ville à des particuliers propriétaires occupants ou bailleurs (environ 10 opérations de rénovation). La nature des travaux les plus fréquents : ravalement, changement de fenêtre, isolation, lutte contre le saturnisme et l'insalubrité.

- «**Mon plan rénov'**» est le nouveau dispositif d'aides financières à la rénovation des logements des particuliers mis en place par l'Agglomération en 2011. Il se présente sous la forme de subventions attribuées (sous conditions) aux propriétaires. Les subventions sont cumulables avec les aides de l'ANAH, du Conseil Général, des Caisses de retraite ainsi que des prêts à taux réduits de type PTZ + et des crédits d'impôts développement durable.



Le futur éco-quartier de la Plaine de Montaignu a été certifié HQE Aménagement par Certivéa en mars 2013. Cet ambitieux projet développera 17 objectifs d'aménagement durable : l'essor des déplacements doux, la préservation de l'eau, la performance énergétique des bâtiments avec raccordement au réseau géothermique, construction de bâtiments à énergie passive et positive, enrichissement de la biodiversité, ...



AXE 3 • FAIRE VIVRE LA VILLE



Animer la ville, veiller à la qualité du cadre de vie en limitant les pollutions visuelles et sonores. Valoriser le patrimoine historique, faciliter l'accès à la culture, à travers l'innovation culturelle et artistique, tels sont les objectifs de ces mesures.

RENDRE LA VILLE PLUS BELLE ET «SEINE»

Un centre-ville plus beau, plus propre

Afin de résorber les déchets ménagers sur les trottoirs du centre-ville, dès l'été 2013, plusieurs conteneurs enterrés seront installés dans des zones névralgiques du centre-ville : rue Guy Baudoin, Bd Victor Hugo, rue des Granges, rue du Franc Mûrier, rue Notre-Dame. Par ailleurs, depuis avril 2013, le SMITOM propose des sacs jaunes gratuits aux habitants du centre-ville pour trier les emballages. Collectés le mercredi comme les bacs à couvercle jaune, ces sacs sont disponibles à l'accueil des services techniques de la ville.

Plusieurs conteneurs enterrés ont été installés en 2012 dans les Hauts de Melun. Ces équipements permettent d'améliorer la qualité du tri et les nuisances visuelles.

Panneaux publicitaires sous surveillance

Afin de réduire les pollutions visuelles du cadre de vie, la Ville s'est dotée depuis plusieurs années d'un Règlement Spécial de Publicité applicables aux annonceurs de la ville. De nouvelles zones d'autorisation préalable ont été spécifiées afin de lutter contre l'affichage sauvage, et deux zones de protection restreintes interdisant la pose d'enseignes publicitaires ont été créées : la Vallée de la Seine et l'Almont. Pour les autres zones, les panneaux de 12m² sont soumis à déclaration préalable. Le règlement est disponible au service de l'urbanisme commercial.



LA VILLE INVESTIT LES BORDS DE SEINE

Zoom sur le festival « Printemps sur Seine »

Depuis 2011, la ville a installé son festival Nature et développement durable sur les quais de la Courtille. Mêlant festivités et sensibilisation à un grand sujet de société, il se décline en un pôle pédagogique pour les enfants à l'espace Saint-Jean et un pôle festif sur les bords de Seine pour le grand public. Un thème différent est proposé chaque année : l'eau en 2011, les déchets en 2012, l'alimentation et le gaspillage alimentaire en 2013.

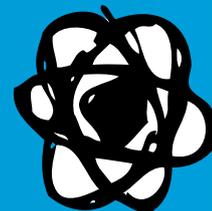


SALONS D'ÉTÉ — TOHU BOHU

Lieu emblématique de la culture en ville, la médiathèque Astrolabe propose un programme d'activités et d'animations multiples et gratuites. Depuis 2011, la médiathèque Astrolabe anime les bords de Seine avec les « Salons d'été » du vendredi soir de 16h00 à 20h00, en juillet et en août. Ces salons, espaces libres de lecture, ouverts à tous, offrent aussi la possibilité aux particuliers ou aux associations de proposer des animations : musique, danse, arts de la rue...

Les scènes ouvertes Tohu-Bohu, organisées 3 fois par an, permettent aux auteurs et aux artistes amateurs (peintres, poètes...) de présenter leurs œuvres et de rencontrer le grand public.





MELUN, VILLE D'HISTOIRE, DE CULTURE ET DE LOISIRS



En 2013, des jeunes de 11 à 13 ans du centre social Schuman participeront au chantier de restauration de l'alandier du four de potier.

Découvrir Melun et son histoire

Chaque année le service Archéologie intervient dans les établissements scolaires. A travers les quartiers ou en classe, l'archéologue fait revivre les traces du riche passé de Melun pour mieux faire comprendre les évolutions urbaines. Depuis 2010, près de 70 séances ont été organisées de l'école maternelle au lycée.

L'Office du Tourisme organise au fil de l'année des circuits de découverte urbaine thématiques très appréciés. Depuis 2012, l'animation « Etienne rat-conte Melun » propose une découverte ludique de la ville pour les enfants.



LA BIBLIOTHEQUE A CIEL OUVERT : Galo'pages

La médiathèque Astrolabe dans le cadre de la « Bibliothèque A Ciel Ouvert » présente, depuis 2011, une animation originale pour développer le goût de la lecture : l'attelage « GALO'PAGE ». En juillet et en août, dans les hauts de Melun, des bibliothécaires partent en balade avec livres, jeux et une belle surprise... une calèche attelée à un superbe cheval.

Cette bibliothèque itinérante tirée par un cheval de trait a proposé aux jeunes des lectures en plein air sur les bords de Seine pendant le Festival Printemps sur Seine (2012). Une centaine de jeunes y ont participé.

Le City raid Andros, une aventure citoyenne pour faciliter le lien social et le vivre ensemble :

Depuis 2012 les écoles de la Ville participent à cette course d'orientation qui permet de former au civisme, via des rencontres avec les institutions locales, créer un rapport positif entre les jeunes et les représentants de l'ordre, de promouvoir le respect des règles, des hommes et de l'environnement tout en développant la solidarité et l'esprit d'équipe. **300 enfants, de 10 à 13 ans, y participent au mois d'avril.**



A partir de 2014, le nouveau Conservatoire de Musique et de Danse, baptisé « Les Deux Muses », mutualisera ses structures éducatives sur un site unique permettant d'offrir un accueil et un cadre de travail de grande qualité, grâce aux soins apportés à son aménagement, son isolation acoustique et thermique (chauffage géothermique, éclairage économe, ...).



© DeSo Defrain Souquet Architectes



Le 30 juin 2012, dans le cadre du programme de rénovation urbaine et du projet mémoire du Plateau de Corbeil, La ville a organisé une dernière manifestation festive au sein de la Cité Gaston Tunc, promise à la démolition. **Le festival des arts urbains Hoptimum** a investi le quartier où artistes graffeurs et habitants ont graffé de gigantesques fresques murales afin de garder en mémoire l'histoire de ce lieu et permettre aux habitants d'appréhender de manière plus douce la démolition et les transformations en cours.

AXE 4 • ACCROITRE LES SOLIDARITES



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

Favoriser les liens entre générations

Depuis 2011, l'Université Inter-Ages propose plusieurs ateliers inter-générationnels qui rencontrent un vif succès : Apprendre à conter, Visite des serres municipales et découverte des abeilles, Histoire des arts, Initiation au bridge, Improvisation théâtrale ... Ou encore des cours de cuisine entre petits-enfants et grands-parents pour confectionner un menu à quatre mains. Ce moment de partage est l'occasion de transmettre d'utiles notions d'hygiène et de sécurité...



La Ville agit aux côtés des personnes âgées

En 2011, Melun a organisé le 1er salon des seniors. Des stands d'information et des conférences ont été proposés par une cinquantaine d'institutions et d'associations. La Ville a créé un service « social seniors » afin de venir en aide au plus défavorisés qui rencontrent des difficultés à faire face aux dépenses essentielles.

Melun agit pour rendre la ville plus accessible

La ville fait partie du classement des **100 villes préfecture pour l'accessibilité** du baromètre de l'Association des Paralysés de France (APF). Trois critères sont pris en compte : un cadre de vie adapté (accessibilité des commerces et lieux de vie), l'accessibilité des équipements (bus, écoles publiques, places de stationnement) et la politique locale (existence d'instances et de rapports sur l'accessibilité).



Melun, entrée à la 65ème place du classement en 2009, **a obtenu le 28ème place en 2012.**

En 2012, 13 places supplémentaires de parking pour Personnes à Mobilité Réduite ont été créées et la verbalisation des voitures «non autorisées» garées sur les places handicapées a augmenté de 4% passant de 282 à 293 procès-verbaux. De leur côté, les gardiens d'immeubles ont été sensibilisés sur les risques d'isolement des plus fragiles et jouent un rôle de relais au sein des quartiers.

ENFANCE, ÉDUCATION ET JEUNESSE

La Ville crée un réseau social d'échanges et d'assistance entre melunais

Avec maresidence.fr, les melunais disposent depuis 2011 d'un réseau social de proximité. Ce site permet d'échanger des services grâce à des annonces géo-localisées (baby-sitting, soutien scolaire,...), et de profiter pleinement de la vie de son quartier (commerçants, associations, organes de gestion des immeubles, mairie). Depuis septembre 2012, « ma-residence.fr » permet aux parents de dialoguer sur un espace dédié à l'école de leurs enfants. **Melun est la 1ère ville de Seine-et-Marne à proposer un réseau social de proximité.**

 ma-residence.fr
le réseau des voisins

Des jeux sécurisés pour les petits

Assurer la sécurité des petits melunais est une priorité. Les 51 aires de jeux implantées à Melun proposent 141 jeux pour les enfants de 18 mois à 16 ans. Tous ces équipements sont conformes aux exigences des normes européennes et sont régulièrement entretenus et rafraîchis. Des sols souples sous les jeux étaient posés dans **86% des aires en 2012.**



*La délégation de la restauration scolaire a permis d'augmenter l'offre d'accueil dans les 6 restaurants scolaires passant de 1700 en 2011 à **2100 enfants accueillis en 2012.** Progressivement, les aliments bio entrent dans la composition des menus : pain bio (chaque jour), laitages, légumes, féculents ou fruits (chaque semaine).*



L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LA DIVERSITÉ COMMERCIALE

La Ville agit pour diversifier et revitaliser le commerce de centre-ville

Dans le cadre de la stratégie commerciale de Melun et la diversification de ses commerces, la ville, les commerçants de l'Unicom et la Chambre de Commerce ont bâti un plan d'actions pour 2012/2015 visant à doper le commerce. En 2012, la ville a créé un observatoire du commerce, pour mieux suivre et anticiper les évolutions et mutations commerciales.

Depuis peu, les cessions de fonds de commerce intervenant dans le périmètre de sauvegarde du commerce de proximité, peuvent faire l'objet d'un droit de préemption de la commune, un outil juridique essentiel afin de favoriser la diversité commerciale (dans la limite des marges de manœuvre financière et réglementaire).

Depuis septembre, le nouveau « Marché St-Jean » s'installe avec ses producteurs et artisans de la région, tous les 1ers samedis de chaque mois, de 8h à 18h sur la place St-Jean.



Faciliter les courses

Depuis 2011, la Semaine de la Femme, les Soldes Noctambules, les 2 grandes braderies en avril et septembre, le concours de vitrines pendant «Melun fête son Brie» et l'ouverture les dimanches de soldes et de décembre ont été autant de rendez-vous «bon plan» pour venir faire ses courses à Melun, sans oublier les chèques parking offerts par les commerçants en partenariat avec la Ville ou encore la présence des 3 marchés : Gaillardon, Picot et l'Ermitage.

Depuis le 4 mai 2013, les Melunais peuvent flâner tranquillement sans voiture dans la rue St-Aspais à l'occasion des «Happy samedis», le 1er samedi de chaque mois de 14h à 18h. Parkings du centre-ville gratuits.

La Ville et ses partenaires favorisent l'insertion par l'emploi

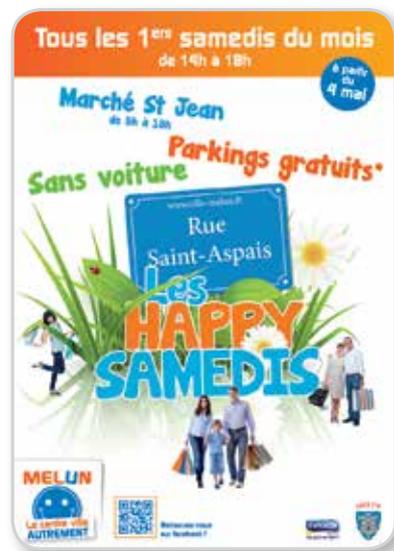
La Mairie favorise l'intégration dans ses marchés publics de **clauses d'insertion sociale et professionnelles**. La mise en place de la clause d'insertion dans les marchés de travaux de la rénovation urbaine a permis de proposer 39 000 heures d'insertion dans les chantiers en cours ou achevés à fin 2012. 37 personnes ont bénéficié de CDD ou de CDI via la Maison de l'Emploi. Au 21 décembre 2012, la clause d'insertion à 5% d'heures réalisées sur les chantiers a bénéficié à 137 personnes du territoire. La Ville a signé la charte de la plate-forme pour l'emploi pérenne dans le BTP en Sud Seine-et-Marne. Les entrepreneurs peuvent se voir appliquer une pénalité en cas de non-respect de leurs besoins exprimés en main d'œuvre supplémentaires. Son montant est versé à l'association « Le Pain de l'Espoir » de La Rochette. Cette mesure a, par exemple, été intégrée dans le cahier des charges de la construction de la nouvelle école Gatelliet.



L'AMAP de Melun

Depuis 2009, l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Melun accompagne et soutient un maraicher de proximité en achetant une partie de sa récolte livrée chaque semaine, ainsi qu'une productrice de fromages de chèvre et un producteur d'œufs.

L'association propose des petits paniers afin de répondre aux besoins des personnes seules.



Grâce à un partenariat entre le bailleur social Trois Moulins Habitat, Unis-Cités et la Gestion Urbaine de Proximité (au sein de la Maison du Projet), des volontaires de 16 à 25 ans ont pu réaliser leur service civique en menant des missions de sensibilisation des familles aux éco-gestes. Ils ont eux-mêmes bénéficié d'une formation autour de l'Environnement.





AXE 5 • OPTER POUR UN ÉCODÉVELOPPEMENT

LA MAIRIE, UN ACTEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ UN MEILLEUR TRI DES DÉCHETS DANS LES SERVICES



Le papier

En 2009, la ville a mis en place un dispositif de collecte des papiers usagés dans les services. En 2011, 8 tonnes de papier sont collectées sur 34 sites municipaux.

En 2012, près de 10 tonnes sur 46 sites municipaux sont collectées.

Pour fabriquer une tonne de papier il faut abattre 19 arbres adultes (source : www.eco-citoyen.org). Ainsi, en deux ans, 332 arbres ont pu être épargnés grâce à l'implication des agents communaux.



Les fournitures de bureau et scolaires

Depuis 2012, grâce au partenariat avec Terracycle tout est collecté et recyclé (stylos à billes, feutres, porte-mines, correcteurs, marqueurs effaceurs, surligneurs, bâtons de colle, règles en plastique ou en métal).

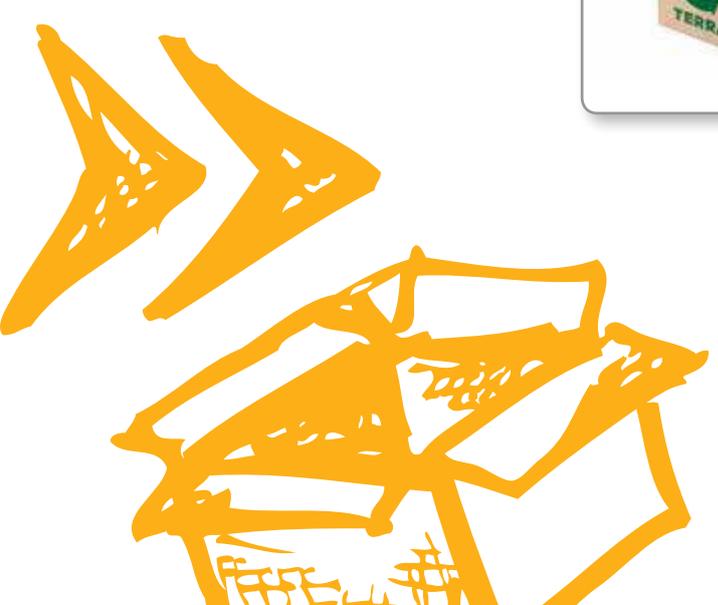
Environ 1 200 pièces ont été collectées à ce jour. L'argent gagné grâce à cette mesure est reversé à une association de soutien scolaire. Six points de collecte existent : l'Hôtel-de-Ville, l'immeuble Le Barbier, les deux foyers résidences, l'UIA et l'Astrolabe.



Les gobelets en plastique

Depuis 2012, des récupérateurs de gobelets en plastique ont été installés à proximité des distributeurs de boissons. Une jeune entreprise qui emploie des personnes handicapées et en insertion professionnelle se charge de la collecte et du recyclage (cintres, stylos, ustensiles de bureau, ...).

Cette action évitera l'enfouissement et l'incinération d'environ 40 000 gobelets par an en les recyclant en matière première secondaire. Les collecteurs sont installés dans huit établissements publics municipaux: piscine, Hôtel de Ville, Espace Saint-Jean, serres, Maison Jean XXIII.



Sept vélos à assistance électrique permettent au personnel municipal de se déplacer en réunions en limitant la pollution de l'air.



BIENTÔT

Une charte des achats durables sera prochainement élaborée par les services.

ACHATS RESPONSABLES

Désormais, les exigences environnementales et sociales sont prises en compte dans la passation des marchés de fournitures et de travaux (cf. p.11). C'est, par exemple, le cas pour l'achat de produits d'entretien et de fournitures de bureau (100% des papiers A4 sont issus d'achats responsables). En outre, à chaque fois que c'est possible, les marchés de fournitures et de travaux (cf. p.11) intègrent une clause d'insertion sociale.

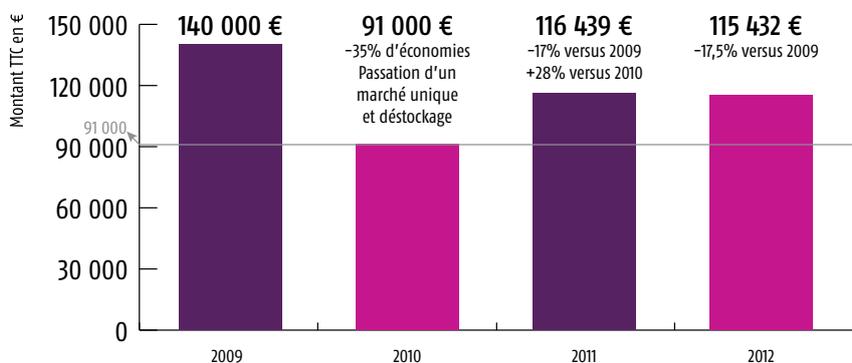


Depuis 2011, la Ville remplit ses obligations légales en matière d'accès à l'emploi des personnes handicapées en comptant 6% de travailleurs handicapés dans ses effectifs ou en favorisant le travail et l'insertion des personnes handicapées par le biais de ses achats. Elle a ainsi fait le choix de commander certaines fournitures à des entreprises adaptées, dont la mission est d'insérer et former des travailleurs porteurs de handicaps physiques ou mentaux.

En 2010

Passation d'un marché de produits d'entretien éco-labellisés pour :

- Harmoniser et réduire leur nombre : réduction de 80% du nombre de références en 2 ans
- Choisir des produits éco-labellisés.
- Maîtriser & rationaliser les dépenses : - 17% sur 3 ans



En 2011

La ville a passé un nouveau marché de fournitures visant plusieurs objectifs : mieux rationaliser et réduire ses dépenses, suivre avec transparence les achats de fournitures dans les services, sélectionner des produits éco-labellisés et favoriser le travail par l'insertion des personnes handicapées. Résultats : + 40% d'économies passant de 80 000 € en 2010 à 43 000€ en 2012. L'achat de fournitures vertes représentait 25% du total en 2011 et 36% en 2012.

Depuis 2012

La Ville achète du papier de bureau porteur de l'écolabel de l'UE. Ce logo certifie une utilisation exclusive de fibres recyclées ou vierges provenant de forêts gérées de façon durable, la réduction des émissions aériennes de soufre et de gaz à effet de serre au cours de la production, la diminution de la pollution de l'eau par les composés chlorés et les déchets organiques au cours de la production et la limitation de la consommation d'énergie au cours de la production.



AXE 5 • OPTER POUR UN ÉCODÉVELOPPEMENT



DÉCHETS, ÉVITONS QUE ÇA DÉBORDE

Actions pour réduire le volume de déchets



Une **action pilote** de réduction des déchets (pesée, lombricompostage,...) a été lancée en janvier 2013 par le Smitom-lombric auprès de 20 foyers-témoins de Melun et de son agglomération. Les résultats de l'expérience ainsi que des astuces pour réduire les quantités seront publiés

courant 2013.

Par ailleurs, depuis 2011, des opérations de sensibilisation au suremballage sont organisées par le Smitom-Lombric et la Ville plusieurs fois dans l'année : la Semaine de réduction des déchets, les Cafés du PRU et le programme d'animations Oxygène ou le festival « Printemps sur Seine »...

L'éducation des enfants

Des jeux sur le tri sélectif destinés aux enfants sont régulièrement organisés depuis 2011. Dans le cadre du Programme de Renovation Urbaine, la Maison du Projet, ses partenaires et le service développement durable interviennent dans les écoles des Hauts-de-Melun pour sensibiliser au tri sélectif à travers le jeu. 85 enfants des écoles maternelles ont été concernés par ce projet. En 2013 l'action est reconduite dans les écoles primaires.

Des initiatives de Compostage collectif

La ville et le Smitom-lombric expérimentent le compostage collectif en pied d'immeuble. Depuis 2012, deux immeubles participent à ce programme grâce à l'implication de résidents volontaires.



Un lieu dédié pour donner une seconde vie aux objets

La Recyclerie du Lombric est un lieu où chacun peut venir donner ses objets encore en état dont il n'a plus l'utilité. Mais c'est également un lieu de vente d'objets en bon état, à des prix défiant toute concurrence ! On y trouve des meubles, de la literie, de la vaisselle et des vêtements mais aussi des jouets, des vélos et de l'électro-ménager en état de marche ! Avant d'acheter du neuf, penser à l'occasion permet d'économiser et de préserver nos ressources par la réutilisation. »



AUTRES ACTIONS FINALISÉES OU ENGAGÉES

La 1ère colonne fait apparaître le n° de la mesure, puis son libellé et enfin son état d'avancement à date.

100% objectif atteint | 75% Mise en place de l'action | 50% Etude achevée

N°	DESCRIPTIF DE LA MESURE	ÉCHÉANCE	AVANCEMENT
Agir en faveur de la biodiversité			
3	Un suivi annuel des espaces verts en gestion différenciée	2012	100%
12	La Ville et l'Association gestionnaire du jardin des Carmes signent une convention en faveur de pratiques écologiques	2011	100%
13	640 personnes participent aux séances de jardinage multi générationnel organisées par les Serres municipales et l'Université inter-âges	2012	100%
26	Augmentation des opérations de ramassage de déchets par des bénévoles	2012	100%
Agir pour faciliter et réduire les déplacements			
59	Afin d'encourager activités et déplacements doux, organisation plusieurs fois par an de rando-vélo et pédestres.	2012	100%
61	De nouvelles pistes ou bandes cyclables sont aménagées.	2012	50%
66	Installation de ralentisseurs aux abords des écoles, dans la cadre des travaux de la rénovation urbaine	2012	75%
71	Finalisation d'une étude de déplacement et de circulation en centre-ville	2012	100%
Muter vers un habitat durable			
73	Plusieurs zones 30 ont été ou sont en cours d'aménagement depuis fin 2010.	2012	50%
Rendre la ville belle et « Seine »			
103	Des jeux pour les enfants et des bancs sont installés en centre-ville.	2012	75%
106	L'intégration dans l'étude de circulation de la faisabilité de ponts supplémentaires	2011	100%
112	Enfouissement et camouflage des câbles aériens se poursuivent, lors de travaux sur la chaussée.	2012	75%
116	Communication régulière sur l'interdiction des feux de jardins et de chantiers	2012	100%
Melun, Ville d'histoire, de culture et de loisirs			
118	Fête historique annuelle s'appuyant sur le riche passé melunais : festivités du millénaire à la Collégiale Notre-Dame	2013	100%
124	Nouvelle édition de «Melun de A à Z» en 2011	2011	100%
Favoriser l'épanouissement de tous			
140	Organisation régulière de concours d'improvisation théâtrale entre collègues	2012	100%
144	Ateliers d'animations en lien avec une exposition : enfants/adultes «Prises de têtes» à l'Espace St-Jean, ateliers au Musée.	2012	100%
Agir pour l'accès à l'emploi et la diversité commerciale			
169	Une communication accrue sur les acteurs locaux de l'insertion, leurs actions et projets	2012	100%
170	Le Bureau d'Information Jeunesse intervient dans les salons et foyers pour informer les jeunes sur la Santé, l'Emploi.	2012	50%
178	La ville augmente de 2 500 € la subvention versée à l'Unicom, portant l'aide financière à 22 500 € par an.	2012	100%
La Mairie, acteur responsable et engagé			
91	Une baisse de l'éclairage nocturne : les lumières de la médiathèque sont coupées à 1h00 du matin depuis 2012.	2012	100%
209	La dématérialisation des demandes de cartes d'identité a permis d'économiser 8600 copies.	2012	75%
224	L'Agenda 21 fait l'objet d'un suivi participatif.	2013	50%
227	L'adhésion de Melun au réseau social de proximité «maresidence.fr» permet aux associations de rechercher des bénévoles.	2011	100%
Déchets, évitons que ça déborde			
191	Un calendrier annuel par quartier précisant les dates de «sortie» des encombrants est disponible sur le site de la Communauté d'agglomération et du SMITOM.	2012	100%
204	L'adhésion de Melun au réseau social de proximité «maresidence.fr» permet de promouvoir le don d'objets.	2012	100%
205	Un lien sur le site web de Melun permet de promouvoir la recyclerie du Smitom gérée par AIP Refon.	2012	100%

LE SAVIEZ-VOUS ? Melun est la seconde ville en France à produire une cartographie des champs électromagnétiques liés à la téléphonie mobile : L'inquiétude de la population et les interrogations des parents d'élèves concernant les champs électromagnétiques (CEM) ont conduit la ville à réaliser une carte électromagnétique. L'objectif est de connaître le niveau des champs électromagnétiques existants. Les mesures ont porté sur 13 614 points. Les niveaux mesurés sont pour 94.99% inférieurs ou égaux à 0.6 V/m et compris entre 0.6 et 2 V/m pour les 5.01% restants. Ces résultats montrent que les niveaux sont à la fois homogènes et faibles par rapport aux normes en vigueur.



L'Agenda 21 de Melun a été reconnu « Agenda 21 local France » par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie en 2012.

La Ville de Melun devient donc la 304ème collectivité française reconnue depuis la première session de 2007.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'AGENDA 21 DE
MELUNOU ÊTRE INFORMÉ DES RÉUNIONS À VENIR ?

Contactez :

Direction du Développement durable

16, rue Paul Doumer – 77000 Melun

Tél. : 01 64 09 09

mail : serviceDD@ville-melun.fr

Site web : www.ville-melun.fr

facebook.com/pages/Melun/

